

AGEEFEP

AGEEFEP

AGEEFEP

Journal des étudiants et des étudiantes de la Fep - Septembre 1985 - Vol I, no 1



# CONVÈS

15.16.17





# MultiVision

## OFFRE LES SERVICES SUIVANTS :

\* TRANSFERT SUR CASSETTE VIDÉO DE FILMS (8, Super 8, 16mm.)

PHOTOS ET DIAPOSITIVES

\* COPIE DE CASSETTE AUDIO & VIDÉO (VHS/Beta/<sup>3</sup>/<sub>4</sub>)

\* PRODUCTION VIDÉO (VHS/Beta/<sup>3</sup>/<sub>4</sub>)

— Spectacles, mariages, congrès, expositions, tournois, sports, danse.

— Inventaire des biens privés et commerciaux

— AUSSI pour domaine industriel, médical, assurance et immobilier



588-4473

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL : Cette étrange faculté .....	4
La progression de l'Ageefep .....	6
Les commissions, un outil important .....	7
Les services aux étudiants, c'est quoi ça ? .....	8
Des services pour qui ? .....	9
Du côté des jeunes .....	11
L'Ageefep retient les services d'une firme comptable ...	12
La concertation nécessaire .....	12
Le mensuel des étudiants de la Fep, ENFIN ! .....	13
Plan du campus .....	14
L'éloignement des hors campus, un défi pour l'Ageefep .	16
Des nouvelles des régions .....	17
Guy Bourgeault : Un doyen au rapport .....	18
L'U de M à votre service .....	20
La plume libre .....	21
Organigramme de l'Ageefep .....	22
Pour faciliter la participation .....	23
Les étudiants adultes dans l'administration .....	24
La qualité de la formation est en jeu .....	25
Qui appeler pour .....	26

**DIRECTION :** Guy Foucault  **RÉDACTION EN CHEF :** Nicole Raymond  **DIRECTION ARTISTIQUE :** Laurent Spiriti  **COLLABORATION :** Susie Bergeron, Ronald Boivin, Diane de Bonville, Louis Desjardins, Michel De Waele, Robert Martin, Francine Ostiguy, Robert Thériault, Gilles Tremblay  **PHOTOGRAPHIE :** Christian Arseneault  **MISE EN PAGE :** Louis Desjardins, Laurent Spiriti, Gilles Tremblay  **CONCEPTION ET RÉALISATION DE LA PAGE COUVERTURE :** Laurent Spiriti  **CONCEPTION PHOTOGRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE :** L'Écuyer Bouchard  **COMPOSITION :** Alinéa Inc.  **PHOTOMÉCANIQUE :** Composition Fleur de Lysée  **MONTAGE :** André Boulanger, Laurent Spiriti  **IMPRESSION :** Transmag  **PUBLICITÉ :** Guy Foucault, 842-3678  **L'AGEEFEP est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, 265, av. Mont-Royal ouest, Montréal, H2V 2S3, tél. : (514) 842-3678**  **L'emploi exclusif de la forme neutre masculine a pour seul but d'alléger le texte.**  **Tout texte ou illustration publié dans l'AGEEFEP peut être reproduit avec mention obligatoire.**  **Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 1985.

# \* ÉDITORIAL

*« L'éducation permanente doit exister pour tous les âges.*

*C'est un préjugé de l'habitude de ne voir toujours en elle que l'institution de la jeunesse. »*

Talleyrand. 1791

**I**NNOVATRICE, l'Université de Montréal créait, il y a onze ans déjà, la Faculté de l'éducation permanente. Non pas un simple service de l'éducation permanente, comme auparavant, mais une **faculté** avec pour mission de développer l'éducation des adultes à l'U de M.

Seulement, nous sommes forcés de constater que si la Fep a évolué au fil des années, elle est encore loin de bénéficier du statut de faculté à part entière. Cette situation pouvait être prévue dès le début, alors qu'on donnait à la Faculté de l'éducation permanente une mission grande comme ça assortie de moyens petits comme ça, en lui assignant la tâche de promouvoir l'éducation des adultes non seulement dans ses propres structures, mais dans l'ensemble de l'Université, tout en lui refusant tout pouvoir de contrainte sur les autres facultés. La Fep est restée la parente pauvre et la vache à lait de l'U de M. Cela aux dépens de l'éducation permanente, dont on entrave sans vergogne le développement.

Comment pourrait-il en être autrement quand l'accès aux études de deuxième cycle est encore pratiquement impossible aux étudiants adultes ? La Fep n'est toujours pas autorisée à dispenser des cours de deuxième cycle, même s'il était précisé dès sa création que sa limitation au premier cycle ne devait être que temporaire. Seule solution de rechange pour les gradués de la Fep : entreprendre une maîtrise dans une autre faculté. Mais que faire quand on ne dispose que d'un baccalauréat général, composé de cours qui ne sont pas toujours reconnus ailleurs ?

Les autres facultés, les « vraies » facultés, ne prennent pas la Fep au sérieux. Elles sont très réticentes à reconnaître les crédits que la Fep accorde. L'éducation permanente est pourtant autre chose qu'un passe-temps. Elle est, comme l'affirmait Talleyrand, un droit inaliénable d'apprendre tout au long de sa vie, parce qu'on n'a pas eu la chance d'étudier dans sa jeunesse, qu'on veut changer d'orientation, qu'on veut se spécialiser. Pour quelque raison que ce soit, chacun doit avoir non seulement le droit mais la possi-

bilité de suivre à tout âge des cours qui soient de vrais cours reconnus partout. Si tel n'est pas le cas à l'U de M, c'est à cette incohérence qu'il faut s'en prendre. Et si tel est le cas, c'est-à-dire si les cours que l'on dispense aux adultes sont valables et de niveau universitaire, alors que l'on fasse en sorte qu'ils soient reconnus comme tels par les autres facultés.

Parente pauvre, la Faculté de l'éducation permanente l'est aussi par le fait qu'elle n'a pas de corps professoral. Sans mettre en cause la compétence des chargés de cours, qui sont parfois beaucoup plus proches de la réalité que les professeurs, il faut admettre que l'absence de corps professoral à la Fep lèse les étudiants. A l'origine, il était prévu que les professeurs des autres facultés participeraient à la vie de la Fep ; cela ne s'est pas réalisé. Il faudra s'attaquer sérieusement à ce problème, pour assurer aux étudiants de la Fep l'encadrement dont ils ont besoin et auquel ils ont droit.

La Fep est aussi la seule faculté à ne pas disposer d'une bibliothèque conçue pour ses besoins propres. Les étudiants adultes sont réduits à parcourir la ville à la recherche des livres nécessaires à leurs cours, eux qui pourtant ont peu de temps disponible pour leurs études, ayant à assumer des obligations professionnelles et familiales souvent très exigeantes.

Vache à lait, la Fep l'est quand elle dispense 20 % des activités d'enseignement de 1<sup>er</sup> cycle de l'ensemble de l'Université ; quand la part des frais de scolarité défrayée par ses étudiants s'élève à 20 % et qu'en échange, l'U de M ne consacre que 6 % de ses dépenses d'enseignement à la Faculté de l'éducation permanente. De plus, les étudiants de la Fep paient 4 \$ par crédit pour des services aux étudiants conçus pour les étudiants de jour, qu'ils utilisent rarement, sinon jamais.

Parce que ses étudiants ne coûtent pas cher à former, parce qu'on ne leur fournit pas les services auxquels ils ont droit, la Fep contribue à financer le reste de l'Université.



Robert Martin, président de l'Ageefep.  
« L'éducation permanente, un droit inaliénable. »



C'est pourquoi on y tient sans vouloir lui octroyer un budget suffisant.

\* \*  
\*

Trop longtemps sans association, les étudiants de la Fep se sont tenus à l'écart des prises de décision, privant ainsi les diverses instances universitaires et facultaires de l'apport des principaux intéressés. La venue de l'Ageefep vient combler ce vide. La création de l'association générale des étudiants et des étudiantes de la Fep répond à un besoin maintes fois exprimé par de nombreux intervenants du milieu universitaire, dont font partie les dirigeants de la Fep.

Loin d'envisager une politique de confrontation, la nouvelle association se veut une cellule à part entière de l'Université et plus particulièrement de la Faculté. Nous croyons que les étudiants doivent prendre part aux prises de décisions qui les concernent au premier chef ; ces décisions ne pourront être que plus justes et plus conformes à leurs besoins. Trop longtemps, les étudiants ont laissé à d'autres le soin de tracer le modèle éducatif de la Fep. Il faudra organiser la participation des étudiants adultes aux différentes instances de la Faculté et de l'Université ; ce sera le travail de l'Ageefep.

Nous partageons la conviction que l'éducation des adultes est un outil de développement de la collectivité qu'il faut privilégier. Notre société n'ira nulle part si elle ne permet pas à chacun de ses membres d'apprendre à tout moment de sa vie. Il faut donc développer l'éducation permanente, et c'est une tâche à laquelle l'Ageefep s'est déjà attelée. Nous travaillerons d'abord à faire de la Fep une faculté de qualité, à l'image de sa clientèle progressiste, et dotée de tous les pouvoirs que devrait lui conférer son statut de faculté. Ensuite, nous travaillerons à améliorer la situation dans les régions, où le droit à l'éducation permanente est encore plus bafoué qu'à Montréal. L'éducation des adultes se doit d'être l'instrument collectif de développement de

l'ensemble de la société québécoise. Chaque région du Québec doit pouvoir bénéficier de programmes adaptés à ses besoins, et parce que la Fep est la seule faculté d'éducation permanente au Québec, c'est à elle qu'il revient d'assumer ces enseignements.

Notre volonté de participer activement et solidairement au développement de l'éducation permanente nous amènera à travailler en collaboration avec les groupes qui partagent ce but avec nous, entre autres avec les organismes d'éducation populaire, qui favorisent la prise en charge par la population de son milieu de vie. L'Ageefep assurera la liaison avec les organisations vouées à l'éducation des adultes, tant au niveau national qu'international, car l'éducation permanente déborde des cadres nationaux.

A l'écoute de ses membres, l'Ageefep entend développer un discours étudiant propre aux adultes, reflétant leurs besoins et leurs préoccupations. La spécificité des étudiants adultes ne saurait cependant empêcher notre solidarité avec les associations d'étudiants de jour. Nous partageons avec eux de nombreux besoins et de nombreux problèmes, et nous joindrons nos efforts à toute action visant à améliorer la qualité de la vie en milieu universitaire.

\* \*  
\*

La formation de la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M fut une première au Québec. La création d'une association d'étudiants adultes est aussi une première. Espérons que, l'une venant compléter l'autre, la Faculté et l'Association sauront travailler à l'enrichissement de l'éducation permanente à l'U de M et dans l'ensemble du Québec, de façon à ce que soit mieux protégé le droit inaliénable à l'éducation permanente, droit qui n'est pas encore reconnu 200 ans après Talleyrand.

Robert Martin

# La progression de l'Ageefep

**A 82,5 %, les étudiants de la Fep votaient en février dernier la création de l'Ageefep. Pour l'équipe qui avait coulé ses cours pour organiser le référendum, c'était bien sûr une victoire éclatante. Mais c'était surtout le début d'un travail acharné pour construire l'association.**

**L**AGEEFEP est née de la volonté d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal désireux de mettre sur pied les structures initiales essentielles à la formation d'une association étudiante à la Fep.

Le comité de fondation s'est réuni une première fois en septembre 1984. C'est alors que les orientations générales du comité ont été arrêtées en fonction des exigences prévues par la loi et par les règlements de l'Université. Parmi ces exigences, celle de tenir un référendum auprès des étudiants et étudiantes inscrits à la Fep constituait un prérequis sur lequel nous devions concentrer nos énergies. Sans référendum, pas de cotisations, et sans argent, pas d'association. Cette consultation de l'ensemble des 8 000 aspirants aux certificats de la Fep nécessita la mobilisation de toutes les ressources disponibles et une planification serrée.

Un diaporama, présenté dans l'ensemble des pavillons, annonça l'équipe responsable d'informer les 360 classes et de recueillir les votes. Les heures vouées à la préparation et à l'organisation du référendum furent largement récompensées par un vote à 82,5 % en faveur de la création de votre association étudiante : l'Ageefep.

En 1979, un groupe d'étudiants de la Fep tentaient de se former en association. Faute de moyens, leur tentative n'a pas réussi. Ils nous ont cependant légué un document très utile sur les besoins exprimés par les étudiants adultes. Six ans plus tard, nous ferons tout pour y donner suite.

### Vers le congrès

Conformément aux vœux exprimés par la majorité, l'équipe s'est aussitôt affairée à la préparation du congrès de fondation où seront prises toutes les décisions concernant la gouverne de notre association pour l'année 1985-1986.

Il fallait, dans un premier temps, disposer des espaces suffisants pour fonctionner. D'un bureau exigu du 3535 chemin de la Reine Marie, l'Ageefep s'est déplacée au 265 de l'avenue Mt-Royal dans le bel édifice qu'est le pavillon Mt-Royal, où l'université a mis à notre disposition les deux tiers du second étage.

En prévision des réunions des diverses commissions préparatoires au congrès nous avons meublé six bureaux. Outre les tables, chaises, bureaux, classeurs, nous comptons dans l'inventaire une photocopieuse ainsi que tout le matériel de support normalement nécessaire au fonctionnement d'une organisation telle que la nôtre.

### Des gens compétents

Suite à une proposition du comité exécutif, l'Ageefep a fait paraître une annonce dans les principaux quotidiens de Montréal invitant les intéressés à soumettre leur candidature au poste de secrétaire administratif.

Après avoir évalué chacun des 50 candidats par test écrits et entrevue, le comité de sélection a unanimement recommandé l'embauche de Nicole Raymond pour occuper le poste, qu'elle détient depuis le 8 juillet 1985. Madame Raymond est hautement motivée et possède toutes les qualités requises pour exécuter efficacement son travail.

Le comité exécutif a aussi procédé à l'engagement de contractuels chargés de tâ-

ches politiques, qu'il a élus parmi ses membres. Ces personnes ont pour mandat :

- d'établir la liaison entre le comité exécutif, le conseil général, les bénévoles et les membres ;
- d'assurer l'encadrement des membres bénévoles ;



**Nicole Raymond, la dame bionique de l'Ageefep.**

- d'organiser et de voir au bon fonctionnement des différentes commissions ;
- de siéger au comité du congrès ;
- d'assister et de représenter les membres dans les cas de litige avec l'administration universitaire ;
- de représenter l'association ;
- d'appliquer les programmes et de coordonner les projets tels que définis par le comité exécutif et le conseil de direction.

### Qui fait quoi

Quatre contractuels politiques ont été engagés par le comité exécutif. Robert Martin, le président, travaille depuis mai dernier à coordonner l'ensemble des activités de l'association. Il participe à toutes les commissions et veille au contenu de toutes les propositions qui seront présentées au congrès.

En août, deux autres de ces permanents faisaient leur entrée. Denis Sylvain, le secrétaire général de l'association, a pris sur ses épaules l'organisation matérielle du

(suite à la page 7)



# Un gros merci

A **France Gouin**, coordonnatrice à l'organisation, **Annie Dumont**, coordonnatrice aux affaires juridiques, et **Réal Mireault**, coordonnateur aux affaires sociales, qui faisaient partie de l'équipe qui a organisé le référendum. Ils ont dû nous quitter depuis, à cause d'obligations familiales et professionnelles. C'est en partie grâce à leur dévouement et à leur détermination que l'Ageefep a pu être mise sur pied.

A **Guy Ladouceur**, vice-président aux services aux étudiants qui non seulement a fait plus que sa part pendant l'opération référendaire en s'occupant de la réalisation du diaporama avec France Gouin, mais a aussi participé à l'organisation des bureaux de l'association pendant tout l'été.

A **l'équipe du Continuum**, pour nous avoir permis d'utiliser ses micro-ordinateurs, et pour le mémorable camp de journalisme auquel nous avons participé.

Aux **gens de la Faecum**, membres de l'exécutif et employés, pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée.

bureau, la présidence de la commission du secrétariat et du budget, et l'organisation des régions. **Guy Foucault**, vice-président à l'information et aux communications, était nommé responsable de la commission du même nom et coordonnateur du projet Défi 85 de l'Ageefep. Sa tâche principale est la mise sur pied de la revue mensuelle de l'association.

Le quatrième contractuel, **Jean-Pierre Vézina**, est responsable depuis septembre de la commission des services aux étudiants. Il doit négocier avec l'administration de l'Université et la Fédération étudiante des arrangements satisfaisants pour les étudiants adultes, qui paient actuellement pour des services aux étudiants dont ils ne profitent pas vraiment.

Les contrats des quatre permanents politiques se terminent le jour du congrès. Les futures politiques d'embauche du personnel politique découleront des propositions constitutionnelles adoptées par les délégués réunis en congrès.

Voilà. C'est l'organisation que l'Ageefep s'est donnée pour s'assurer que le congrès de novembre sera un événement. Et que par la suite, l'association fera progresser non seulement la situation des étudiants de la Fep, mais aussi celle de l'éducation permanente au Québec.

## LES COMMISSIONS

# Un outil important

**P**OUR la première fois dans l'histoire de la Faculté de l'éducation permanente, en novembre prochain, des représentants des étudiants adultes décideront des politiques et orientations futures de leur association.

Un congrès, ça se prépare. L'organisation matérielle, c'est l'affaire d'un comité créé spécialement à cette fin. Le contenu, les propositions sur lesquelles se pencheront nos délégués émaneront des recommandations de chacune des huit commissions qui s'emploient depuis le printemps dernier à tracer les projets de programme de l'Ageefep. Ce sont ces commissions qui élaborent les orientations et les énoncés politiques de l'association. Vous pourrez prendre connaissance des recommandations des commissions lors de la parution du deuxième numéro de cette revue, à la mi-octobre.

Les résolutions proviennent exclusivement de membres de l'Ageefep. Certains ont choisi de s'impliquer directement en participant à une commission, alors que d'autres soumettent aux commissions les propositions de leur choix par courrier ou par l'intermédiaire de leur délégué de classe. Cette collaboration des éléments actifs de notre groupe est essentielle puisque grâce à leurs recommandations les rapports des commissions seront plus étoffés et sauront mieux orienter le congrès.

Vous avez jusqu'au 10 octobre pour participer aux commissions. A cette date prendra fin le mandat des commissions afin de permettre au comité de synthèse de recouper les propositions semblables et de produire le cahier des propositions du congrès.

## De l'expérience en journalisme

Vous étudiez en journalisme et vous voulez vous frotter à la réalité d'une revue ? Les doigts vous démangent, vous êtes caricaturiste, dessinateur, BDiste ? Photographe, peut-être ? Vous détestez les fautes de français au point de les corriger dans votre journal le matin ? Vous n'aimez pas écrire mais vous savez poser les bonnes questions aux bonnes personnes ?

Nous vous attendons TOUS. Venez ajouter vos talents à ceux de l'équipe actuelle ; venez mettre votre touche personnelle à la revue. Ne craignez surtout pas le manque d'expérience : vous en prendrez bien vite, de l'expérience, avec nous !

Contactez **Guy Foucault** ou **Nicole Raymond** au 842-3678.

## LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

# C'est quoi ça ?

Cinq services, un budget de 5,8 millions de dollars par année, voici les services aux étudiants. Des services mal connus, souvent même inconnus.



Le Centre d'éducation physique et des sports de l'U de M, dans lequel est englobée une énorme partie des revenus des S.A.E.

**L**ES services aux étudiants (S.A.E.) ont été créés pour fournir des services adaptés aux besoins exprimés par la communauté étudiante. Suite à une lutte de la Faecum, la fédération qui regroupe la plupart des associations étudiantes de l'U de M, les étudiants détiennent la majorité des sièges sur les comités chargés de gérer les S.A.E. Cependant, ces étudiants sont nommés par la Faecum, dont l'Ageefep ne fait pas partie; actuellement, ce sont exclusivement des étudiants de jour.

Les S.A.E. disposent d'un budget de 5,8 millions de dollars, qui provient de trois sources. Près de la moitié des revenus vient d'une contribution de 4 \$ par crédit (12 \$ par cours de 3 crédits, avec un maximum de 51.50 \$ par session) prélevée directement sur les frais de scolarité de tous les étudiants sauf ceux qui suivent leurs cours en dehors du campus. L'autre moitié provient en partie d'une subvention du ministère de l'Éducation du Québec et en partie des revenus générés par les services eux-mêmes.

### Culture... physique

Six services distincts composent les S.A.E.

Le **service des Sports** met à la disposition des étudiants de l'U de M le Cepsu, un complexe sportif des plus complets, où l'on peut pratiquer plus de 40 sports. Chacun peut y participer à des programmes organisés, à des cours ou tout simplement à des activités libres. Le Cepsu (Centre d'éducation physique et des sports de l'U de M) est ouvert de 7 h à 24 h du lundi au vendredi, et de 8 h 45 à 24 h les samedis et dimanches. Pour utiliser le Cepsu, l'étudiant à temps partiel devra défrayer la différence entre 51.50 \$, qui est la cotisation aux S.A.E. payée par les étudiants à temps plein pour une session, et le montant de sa propre cotisation, qui est de 4 \$ par crédit. Par exemple, un étudiant qui est inscrit à deux cours de 3 crédits fournit 24 \$ (4 \$ X 6) aux S.A.E. à même ses frais de scolarité. Il devra payer 27.50 \$ (51.50 \$ - 24 \$) pour avoir droit de fréquenter le Cepsu.

Pour ceux qui ne fréquentent pas assez souvent le Cepsu, l'Université offre un **service de Santé**. Celui-ci fournit des services médicaux tels que: consultations médicales, soins d'urgence, vaccination, examens de laboratoire, chirurgie mineure, médecine sportive, consultations en diététique, etc. Le service de

Santé est situé au 2101, Édouard-Montpetit, en face du Cepsu.

Le **service d'Animation culturelle** (S.A.C.) organise un ensemble d'activités culturelles sur le campus. D'un côté, des spectacles, des pièces de théâtre, des films, etc. De l'autre, des ateliers de formation touchant de nombreux secteurs d'activité. Le S.A.C. publie, au début de sessions d'automne et d'hiver, un cahier complet décrivant ses activités. On peut aussi trouver au S.A.C. des services de soutien pour des projets culturels élaborés par des étudiants.

---

**Les S.A.E., ce sont des services que nous finançons. Faisons-en des services que nous utilisons.**

---

### Et de quatre !

Des **services socio-économiques**, on connaît surtout le bureau de l'aide financière, pour ceux qui reçoivent des prêts ou des bourses. A noter que les étudiants adultes ont droit à cette aide au même titre que les jeunes: il suffit que



# Des services pour qui.. ?

Chaque fois que vous prenez un cours à la Fep, vous payez pour les services aux étudiants offerts par l'Université. Selon une étude parue en 1979, les étudiants de la Fep n'utilisent pas ou presque pas ces services, qui ne répondent pas à leurs besoins. L'Ageefep a pris le dossier en main.

« **D**ES services aux étudiants pour qui ? » C'est le titre qu'ont donné deux chercheurs de la Fep à une étude portant sur l'utilisation des services aux étudiants (S.A.E.) par les étudiants de la Fep.<sup>1</sup> Ou plutôt sur la non utilisation de ces services, qui ne répondent visiblement pas aux besoins des étudiants adultes.

Cette étude, produite par le Bureau de la recherche de la Faculté de l'éducation permanente, avait pour objectifs principaux la connaissance du taux d'utilisation des services aux étudiants par les étudiants de la Fep et l'exploration des facteurs influençant l'utilisation de ces services. Les résultats ont démontré que le taux d'utilisation des S.A.E. par les étudiants de soir est très faible.

L'étude révélait d'une part que la quasi totalité des étudiants de la Fep à qui les cours sont donnés en dehors de l'île de Montréal n'ont aucune possibilité d'utiliser les services aux étudiants. L'Université reconnaît cette situation, c'est pour-

quoi les étudiants hors campus ne paient pas de cotisation aux S.A.E. Le 4 \$ par crédit qu'ils paient va directement à la Fep, qui justifie ces frais supplémentaires par les coûts que lui cause l'éloignement de ces étudiants.

## Même à Montréal

D'autre part, fait troublant, l'étude révèle un taux très faible d'utilisation des S.A.E. parmi les étudiants de la Fep dont la formation se déroule à Montréal. Les motifs exprimés par ceux-ci pour expliquer qu'ils ne recourent pas aux S.A.E. même lorsqu'ils en connaissent l'existence sont qu'ils n'en ont pas besoin ou qu'ils se procurent ces services ailleurs. Puisque les étudiants de la Fep paient pour les services aux étudiants le même montant que les étudiants de jour, on peut se demander s'il n'y a pas là injustice.

En faisant la compilation des commentaires faits par les étudiants interrogés lors du sondage, les chercheurs de la Fep ont découvert que ces commentaires ne concernaient les services aux étudiants tels que définis ici que dans 3.7% des cas. L'énorme majorité des étudiants avait plutôt des choses à dire sur les services administratifs de l'U de M ou de la Faculté, ou sur les commodités telles que les distributrices, que sur les S.A.E. Significatif, soulignent les responsables du sondage : « *Même si ce type de regroupement des données n'apprend pas grand chose sur le contenu des commentaires, il donne par contre des indications intéressantes sur les sujets qui préoccupent prioritairement les étudiants. Nous voyons qu'ils ont peu à dire sur ce que nous appelons les « services aux étudiants » même si ce sujet constitue le thème principal de notre questionnaire. Nous pouvons y voir un indice que dans l'ensemble des services que peut offrir l'université à ce type d'étudiants, les « services aux étudiants » au sens strict, ne correspondent peut-être pas aux principales préoccupations des étudiants de la Fep.* »<sup>2</sup>

(suite à la page 10)



Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants. Un atout pour l'Ageefep.

leurs ressources financières soient insuffisantes.

Pour ceux qui se cherchent un emploi, le coup de pouce provient du bureau universitaire de l'emploi. Le bureau de logement hors-campus peut vous fournir de l'aide dans la recherche d'un logement facilement accessible à partir de l'U de M. Quant au bureau de l'accueil, il s'occupe d'assister les étudiants étrangers et non montréalais à leur arrivée à l'université.

Le cinquième service est celui d'**Orientation et de consultation psychologique**. Ses employés dispensent de l'aide à toute personne qui s'interroge sur son orientation scolaire ou professionnelle. Ils offrent aussi des consultations individuelles, en couple ou en groupe aux gens qui éprouvent des problèmes dans leur vie personnelle.

Le **service de Pastorale** organise diverses activités liturgiques. Il est engagé en faveur du désarmement et travaille à améliorer la situation dans les pays sous-développés. De plus, le service participe à la table de prévention du suicide.

Enfin, les S.A.E. ont prévu un budget pour aider les étudiants qui voudraient créer d'autres activités visant à améliorer la vie sur le campus. Tout projet, qu'il

(suite à la page 10)

(suite de la page 9)

## De l'argent pour quoi ?

Pourquoi les étudiants adultes se sentent-ils si peu concernés par les S.A.E. ? Pourquoi ne les utilisent-ils pas ou presque pas ? Manque d'information, sûrement. Mais ce n'est pas tout. Les S.A.E. tels qu'ils existent actuellement sont conçus pour les étudiants de jour. Ils ne correspondent pas aux besoins des adultes.

Les chercheurs de la Fep, auteurs du sondage du 1979, mettaient le doigt sur le problème. « Il serait difficile d'attribuer au seul manque d'information les faibles taux d'utilisation des « services aux étudiants ». Nous nous demandons si, dans le cadre d'une faculté comme la Fep qui s'adresse aux adultes, ou dans le cadre d'autres facultés où existent des programmes pour adultes, les sommes recueillies pour les S.A.E. ne pourraient pas être mieux utilisées en offrant des services spécifiques correspondant aux besoins de cette clientèle particulière. »<sup>3</sup>

Quels pourraient être de tels services ? Les sondeurs l'ont demandé aux étudiants, par le biais d'une question ouverte. L'une des suggestions les plus intéressantes et les plus populaires : la création d'un bulletin d'information et de liaison. Cette idée est au confluent de plusieurs des besoins exprimés par les étudiants : besoin d'échanges, besoin d'information, besoin de discussion au sujet des cours, besoin des étudiants hors campus de se rapprocher de la Fep.

C'est pour satisfaire les besoins exprimés par les étudiants de la Fep que l'Ageefep a choisi de créer une revue. Bien sûr, la cotisation de 5 \$ par étudiant perçue par l'association n'est pas suffisante pour publier une revue de qualité huit fois par année, comme nous voulons le faire. C'est pourquoi nous avons déjà demandé à la direction des S.A.E. une subvention pour notre revue. Puisque cette initiative comblera un besoin maintes fois exprimé, l'Université se doit de faire sa part.

Nous disposerons bientôt d'informations plus récentes sur l'utilité des services aux étudiants pour les adultes. Un nouveau sondage a été effectué, cette fois-ci par les S.A.E. Cette étude porte sur la connaissance et l'utilisation des S.A.E. par l'ensemble des étudiants de l'Université : ses résultats nous permettront donc de faire des comparaisons précises entre le taux d'utilisation des étudiants de jour et celui des étudiants de soir.

Les étudiants adultes ont payé assez longtemps pour des services conçus pour d'autres. Les services aux étudiants devront s'adapter. L'Ageefep entend négocier de nouveaux services correspondant aux besoins des adultes et aux investissements que ceux-ci ont fait depuis des années dans des services qu'ils n'utilisaient pas.

Entretiens, l'Ageefep veut au moins répondre à des besoins urgents comme la mise sur pied d'un outil de communication au service des étudiants de la Fep. C'est pourquoi cette revue est entre vos mains !

1. Des services aux étudiants pour qui ? Pierre Paquet et Rita Therrien, U de M, Bureau de la recherche, Fep, avril 1979.
2. Des services aux étudiants pour qui ? Annexe : Commentaires des étudiants sur les services. p. 5
3. Des services aux étudiants pour qui ? p. 59



Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes.

(suite de la page 8)

soit politique, culturel ou autre, peut se voir accorder une aide technique et financière par le Comité des initiatives étudiantes, qui dispose d'un budget annuel de 60 000 \$. Ce comité permet aux étudiants de participer plus directement à l'organisation d'activités sur le campus.

Pour les étudiants handicapés, on a aussi créé un service spécial, qui travaille à une intégration plus complète et plus harmonieuse des personnes handicapées dans la communauté universitaire. L'élimination des barrières architecturales et le support académique s'avèrent des priorités fondamentales pour ce service, qui se charge de sensibiliser les gens à la situation des étudiants handicapés et de faire respecter leurs droits.

Les S.A.E., ce sont des services que nous finançons. Faisons-en des services que nous utilisons.

## Quelques numéros utiles

Services aux étudiants(direction): 343-6936  
Faecum (fédération étudiante): 343-5947  
Bureau de l'aide financière: 343-6122  
Service de santé: 343-6452  
Service des sports: 343-6150  
Service d'animation culturelle: 343-6524  
S.O.C.P.: 343-6853  
Bureau des services juridiques: 738-4741  
Bureau universitaire de l'emploi: 343-6736  
Bureau du logement: 343-6533  
Bureau de l'accueil aux étudiants étrangers et non montréalais: 343-6935

## 16 - 17 novembre

Un congrès de fondation, c'est un événement clé dans la vie d'une association. L'Ageefep prépare fébrilement le sien. Puisque ce congrès va désigner à l'association les directions à suivre pour toute l'année qui vient, il est essentiel que vous y participiez.

Que ce soit en joignant le comité organisateur du congrès, en offrant vos services comme bénévole lors de la tenue du congrès, en y participant en tant que délégué de votre classe ou simplement en venant y observer les débats, votre participation est plus que bienvenue.

Le congrès de fondation de l'Ageefep se tiendra les 16 et 17 novembre, au pavillon 3200 Jean-Brillant de l'Université de Montréal.



# Du côté des jeunes

L'AGEEFEP n'est pas née dans un désert. Au contraire, elle est venue s'ajouter à une mosaïque d'associations d'étudiants de jour actives à l'Université et ailleurs.

Nous n'avons pas tardé à entretenir des relations avec les associations étudiantes de l'U de M regroupées à l'intérieur de la Faecum (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal). La Faecum réunit 38 associations de départements, de facultés et d'écoles affiliées. Elle a été fondée en 1976, pour réaliser des projets que les associations locales n'auraient pu réussir chacune de son côté.

La Faecum représente l'ensemble des étudiants auprès de l'administration de l'Université. Par exemple, c'est la Fédération qui désigne les étudiants qui participent (majoritairement) à la gestion des services aux étudiants, pour lesquels nous payons 4 \$ par crédit à même nos frais de scolarité. C'est aussi la Faecum qui élit tous les étudiants qui siègent sur les instances décisionnelles de l'Université.

## Créer des liens

Soucieux de nous impliquer et de participer aux affaires étudiantes, nous avons rapidement créé des liens avec la Faecum. Des la création de l'Ageefep, nous avons fait une demande officielle à la Faecum pour qu'elle représente aussi les étudiants de la Fep sur les instances universitaires. De cette façon, nous pouvons faire entendre notre point de vue par le biais des représentants de la Faecum.

Nous avons entretenu des contacts privilégiés avec la Faecum, qui dispose de moyens et d'une expertise qui nous ont souvent été utiles, que ce soit dans

l'organisation de l'association ou dans nos relations avec l'administration de l'Université. Afin de prendre connaissance des dossiers importants dans les associations d'étudiants de jour, nous avons assisté régulièrement aux réunions

une opération de restructuration des S.A.E., à laquelle nous participerons au courant de l'année. Les objectifs des étudiants de jour différeront peut-être des nôtres, c'est pourquoi il faudra discuter en profondeur de ce que seront les

## Devons-nous adhérer à la Faecum ou collaborer avec elle de l'extérieur ?

du Conseil central, l'instance décisionnelle de la Faecum.

Au niveau national, nous entretenons des relations avec le Regroupement des associations étudiantes universitaires (Raeu), dont la Faecum et cinq autres associations de campus sont membres. Deux membres de l'exécutif de l'Ageefep ont participé cet été au camp d'orientation annuel du Raeu, suite à une invitation de la Faecum, toujours dans le but d'amorcer le dialogue avec les étudiants de jour.

## Travailler ensemble

Petit à petit, nous prenons connaissance des particularités des groupes étudiants avec lesquels nous serons en relation. Bien que, sur certaines questions, les intérêts des étudiants de la Fep et ceux des étudiants de jour semblent opposés, nous travaillerons en commun sur nombre de dossiers. Déjà, à l'invitation de l'exécutif de la Faecum, nous avons adhéré à un comité chargé d'étudier les services de cafétérias et de distributrices à l'U de M.

L'épreuve, dans les relations Faecum-Ageefep, sera sûrement l'épineux dossier des services aux étudiants (S.A.E.) (voir pages 8, 9 et 10). La Faecum a entrepris

S.A.E. dans les prochaines années.

Il reste que nous traiterons plusieurs dossiers communs avec la Faecum, tels que les frais de scolarité, les prêts et bourses, les politiques gouvernementales concernant l'éducation, etc.

Beaucoup reste à faire dans ce domaine, et ce sera le gros du travail des gens de la commission des affaires étudiantes. Il faudra se pencher très sérieusement sur la question de notre mode de relations avec la Faecum : devons-nous adhérer à la Fédération, ou collaborer avec elle de l'extérieur ? Avant d'adhérer à la Faecum, il faudrait s'entendre sur un projet commun précis, et surtout connaître parfaitement les implications d'une telle adhésion.

L'autre facette du travail de la commission des affaires étudiantes concerne les rapports que nous entretenons avec les gouvernements fédéral et provincial. La commission est chargée d'étudier les orientations de tous les ministères dont la juridiction touche nos activités. Sur les points touchant tous les étudiants, nous pourrions faire front commun avec les associations d'étudiants de jour pour défendre notre point de vue.

Parce que, malgré la différence entre la situation des étudiants de jour et celle des étudiants de soir, on traite souvent des mêmes dossiers, du côté des jeunes.

Denis Guindon, secrétaire général du Regroupement des associations étudiantes universitaires (Raeu), souligne que l'Ageefep est le premier regroupement au Québec composé d'étudiants de l'éducation permanente. A n'en pas douter, il apprécie beaucoup l'initiative ! « Cette association, c'était tout un défi à relever. Voilà, pour vous, une belle réussite. » Le souhait de Denis Guindon ? L'intégration de l'Ageefep à la Faecum (et par extension, au Raeu). « Les membres de votre association, issus majoritairement du marché du travail, ont la particularité d'être très pratiques. Il y a donc beaucoup d'expériences à échanger. »

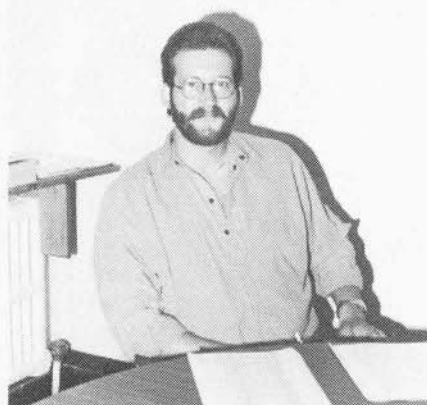
Diane De Bonville

L'Ageefep a enfin vu le jour ! Le travail d'organisation qui y a déjà été accompli est un exemple à suivre. Nous sommes persuadés, à la Faecum, que la naissance de l'Association des étudiants et des étudiantes de la Fep contribuera à créer un mouvement étudiant plus fort à l'U de M.

Déclaration de Martin Munger, secrétaire général de la Faecum.

# La concertation nécessaire

L'AGEEFEP souscrit à l'énoncé de la commission d'étude sur la formation des adultes et convient que le développement et la coopération en matière d'éducation des adultes passent par la concertation. « *Le développement du potentiel humain, passant par la démocratisation et la prise en charge par les individus et les collectivités de leur formation, ne peut se faire sans une concertation de tous ceux qui participent à ce développement.* »



Mario Goudreault, vice-président à la coopération et au développement. Un homme de principe.

L'Association entend donc créer des liens constructifs avec ses partenaires du milieu de l'éducation tant au niveau local et national qu'international. Nous nous impliquerons dans les projets collectifs qui ont pour but la promotion de l'éducation des adultes.

Nous croyons que par la coopération et le développement nous pourrions nous solidariser avec ceux et celles qui œuvrent au mieux-être des étudiants adultes par l'éducation permanente.

### Projet V.I.E.

Dans cet esprit de coopération, plus de 70 entreprises d'envergure ont été approchées pour participer à un sondage de l'Ageefep sur les besoins en formation informatique des cadres et professionnels. 50 ont accepté de participer au sondage.

Le questionnaire visait, dans un premier temps, à obtenir une image de l'utilisation ponctuelle de l'informatique dans le cadre du fonctionnement quotidien des entreprises, ainsi que de la formation inhérente ; dans une seconde étape, à évaluer l'intérêt suscité par un projet d'échanges entre étudiants adultes et entreprises.

L'essence du projet de « visites intégrées aux entreprises » (V.I.E.) consiste à rapprocher l'université et les entreprises dans un but d'amélioration constante des connaissances des individus par rapport aux exigences de l'évolution des technologies de pointe. Ainsi, un étudiant désireux de parfaire ses connaissances en relation avec son plan de carrière pourrait, lors de visites aux entreprises informatisées, évaluer la formation informatique qu'exigera l'exercice de ses fonctions éventuelles.

Un tel rapprochement mérite une attention particulière, d'autant plus que le progrès fulgurant de nos méthodes technologiques appelle une interrelation de plus

en plus poussée entre tous les éléments de notre société. La formation permanente doit s'adapter à cet essor et développer des outils progressistes d'éducation, parmi lesquels figure en bonne place l'échange entreprises-étudiants.

Les données reçues nous permettront d'établir une « banque » d'entreprises et d'étudiants intéressés. Par la suite, nous soumettrons aux participants un plan d'action conforme aux volontés exprimées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du projet V.I.E., Guy Foucault, au bureau de l'Ageefep.

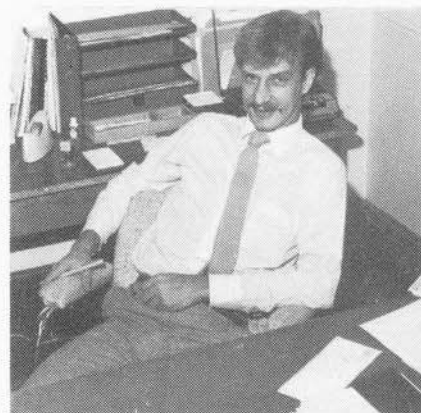
## L'Ageefep retient les services d'une firme comptable

LA rédaction des rapports et états financiers de l'Ageefep relève désormais de la firme comptable Maheu et Noiseux.

Le comité exécutif de l'association a donné au secrétaire général le mandat de retenir les services d'une firme comptable. L'entreprise retenue, Maheu et Noiseux, devra établir les procédures relatives aux encaissements, déboursés, comptes à payer, comptes à recevoir, et ainsi de suite. Tous les rapports, bilans et états financiers seront du ressort de cette entreprise.

Le rapport budgétaire soumis au congrès de fondation portera donc la signature de la firme Maheu et Noiseux.

Le secrétaire général de l'Ageefep est responsable de la commission du secrétariat et du budget. Cette commission a pour objectif d'élaborer une politique de gestion des ressources financières et matérielles de l'association. La tâche essentielle de la commission, présentement, est d'élaborer les prévisions budgétaires de la première année d'opération. Enfin, la commission établit un système général de gestion du secrétariat.



Le secrétaire général, Denis Sylvain. Gardien du trésor et administrateur intraitable de l'Ageefep.



# ENFIN !

**Voici enfin réalisé l'un des souhaits les plus souvent exprimés par les étudiants de la Fep : disposer d'un moyen de communication. Onze ans après la création de la Faculté, il était plus que temps.**

**V**OILÀ ! Vous l'avez sous les yeux : volume 1, numéro 1. Qu'est-ce qui manquait à la Fep ? De l'information, affirmaient certains, un outil de communication, répondaient d'autres. Tout le monde était d'accord, il fallait une publication pour les 10 000 étudiants de la Faculté.

Devant le vide flagrant causé par l'absence d'un moyen de communication régulier

mentant les activités de l'association. Nous y retrouverons, en plus des rapports des commissions de l'Ageefep, les propositions qui seront présentées au congrès de fondation et autant d'information qu'il nous sera possible de vous fournir sur l'association, la Faculté et l'Université. Par la suite, les chroniques régulières prendront leur place et le contenu sera plus diversifié. Il comprendra entre autres des critiques sociales sur tout sujet susceptible d'intéresser les lecteurs.

La qualité du mensuel de l'Ageefep sera directement reliée à l'intérêt que vous manifesterez. Il s'agit de votre revue. Le comité attend vos idées.

## Publicité

Nous prévoyons assurer le financement du mensuel en vendant des pages publicitaires aux entreprises. Les publicités controversées, par exemple les publicités sexistes, seront évitées dans la mesure du possible. Le pourcentage de nos pages qui sera alloué à la publicité sera évalué en fonction de nos coûts d'opération et les prix, en fonction du marché.

Le comité saura produire une revue intéressante, vivante, charmante... et utile. Enfin !



Le vice-président à l'information et aux communications, Guy Foucault. Celui qui existe pour parler au nom des autres.

lier entre les étudiants de la Faculté, l'Ageefep a décidé de faire de la création de cette revue une priorité. Après avoir exploré diverses avenues, nous avons retenu la présente formule en fonction de sa qualité et des revenus éventuellement engendrés par des pages publicitaires. Nous visons l'autofinancement.

Le mensuel de l'Ageefep se veut un média de communication sérieux et progressiste, à l'image de sa clientèle au service de cette dernière. Dans les premiers numéros, comme vous pouvez le constater par celui-ci, son contenu sera composé en grande partie de textes décrivant ou com-

## Plume libre

Le mensuel de l'Ageefep est la revue officielle de l'association. Son objectif premier consiste à établir les liens entre les étudiants et leur organisation : l'Ageefep.

Ses pages sont ouvertes aux intervenants du milieu de l'éducation permanente. Le comité encourage fortement les étudiants, professeurs, chargés de cours ainsi que le personnel de la Faculté à participer aux débats qui prendront place dans nos pages. Un certain espace sera réservé à l'opinion des lecteurs. Dans la rubrique « La plume libre », les étudiants et autres intervenants pourront s'exprimer librement, à la condition évidemment que les lettres soient signées et concises, en plus de respecter une certaine éthique qui va de soi. L'Ageefep n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées dans « La plume libre », le contenu des lettres relevant uniquement de la responsabilité des signataires.

## Page couverture

La page couverture de ce mois-ci est l'œuvre de notre jeune artiste, M. Laurent Spiriti. Étudiant en graphisme, Laurent est responsable de la mise en page et du montage du journal.



Laurent Spiriti, un jeune homme à l'image de « sa » page couverture

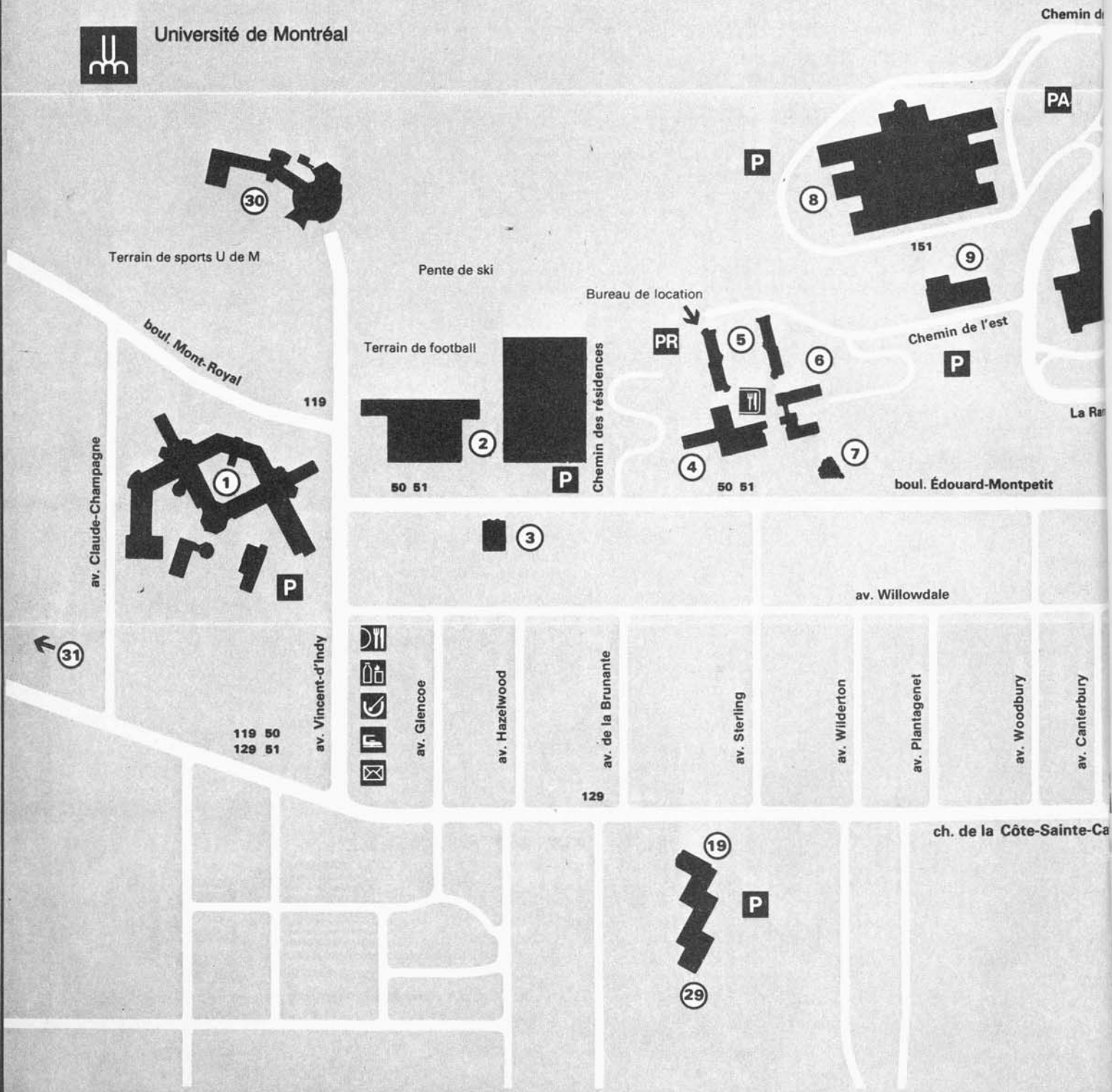
# Carte du campus de l'Université de Montréal

- |   |   |
|---|---|
|  Arrêt d'autobus |  Nettoyeur   |
|  Banque          |  Pharmacie   |
|  Bureau de poste |  Restaurant  |
|  Cafétéria       |  Stationnement   |
|  Dépanneur       |  Stationnement des autobus                                       |
|   |  Stationnement des taxis et des automobiles: moins de 15 minutes |

- |   |  |
|---|--|
| <b>1</b> Pavillon Marie-Victorin                            | <b>9</b> Pavillon administratif                  |
| <b>2</b> Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) | <b>10</b> Pavillon de la Direction des immeubles |
| <b>3</b> Pavillon des Services aux étudiants                | <b>11</b> Pavillon principal                     |
| <b>4</b> Centre communautaire                               | <b>12</b> Centrale thermique                     |
| <b>5</b> Résidence A (étudiants et étudiantes)              | <b>13</b> Laboratoire de physique nucléaire      |
| <b>6</b> Résidence B (étudiants)                            | <b>14</b> Pavillon Lionel-Groulx                 |
| <b>7</b> Résidence C (étudiantes)                           | <b>15</b> Pavillon Maximilien-Caron              |
| <b>8</b> École Polytechnique                                | <b>16</b> Pavillon 3200, rue Jean-Brillant       |



Université de Montréal







- 7 École des Hautes Études Commerciales
- 8 3333, chemin Queen Mary
- 9 Pavillon Marguerite-d'Youville
- 0 2801 et 2815, boul. Édouard-Montpetit
- 1 Pavillon 5620, av. Darlington
- 2 2910, boul. Édouard-Montpetit

- 23 3032 et 3034, boul. Édouard-Montpetit
- 24 3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit
- 25 3288 et 3290, av. Lacombe
- 26 Garage Louis-Colin
- 27 3535, chemin Queen Mary
- 28 5858, chemin de la Côte-des-Neiges

- 29 Pavillon Liliane-de-Stewart
- 30 Pavillon de la Faculté de musique
- 31 Pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 32 6055, av. Darlington

Map section showing streets: *Chemin des services*, *Chemin de la tour*, *Rampe mobile*, *av. Louis-Colin*, *av. Jean-Brillant*, *av. Fendall*, *av. Lacombe*, *boul. Édouard-Montpetit*, *av. McKenna*, *ch. Queen Mary*, *ch. de la Côte-des-Neiges*.

Landmarks: Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.

Icons: Parking (P), building footprints, and numbered circles (10-28).

265, AGEEFEP  
av. Mont-Royal

Jeanne-Mance

Av. du Parc

Map section showing a detailed view of a building complex with a large triangular area, a garden with roses, and a parking area. The map is bounded by a decorative wavy line.

Map section showing streets: *av. Darlington*, *av. Lacombe*, *av. Édouard-Montpetit*.

Icons: Parking (P), building footprints, and numbered circles (20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28).

Map section showing streets: *ch. de la Côte-des-Neiges*.

Icons: Building footprints, numbered circles (18, 27, 51, 65, 165, 151), and various symbols (dollar sign, wheelchair, etc.).

## L'ÉLOIGNEMENT DES ÉTUDIANTS HORS CAMPUS

# Un défi pour l'Ageefep

**2 000 étudiants suivent dans 26 villes autres que Montréal des cours donnés par la Fep. De St-Hyacinthe à Sept-Iles, il se sentent bien loin de la Faculté. Le Québec, c'est bien grand, mais l'Ageefep tient mordicus à donner aux étudiants hors campus les mêmes services qu'aux autres. Un grand défi !**

**M**ERCREDI soir, 19 h. Jacques Fortier sort ses crayons et ouvre ses oreilles : le cours commence. Où ça ? A Sept-Iles, l'une des 26 villes où se tiennent des cours de la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M.

Forcément, quand on vit à Sept-Iles, l'Université de Montréal c'est loin. Depuis toujours, les étudiants hors campus comme Jacques Fortier déplorent leur éloignement et leur manque d'information sur la Fep. Cependant, les problèmes d'éloignement et d'éparpillement pourraient être bientôt réglés, du moins en partie. Conjointement, les commissions des affaires régionales et des statuts recommandent la mise sur pied de structures organisationnelles régionales de l'Ageefep, appelées conseils régionaux.

La responsabilité du développement économique, social et culturel des communautés régionales repose en grande partie sur les maisons d'enseignement supérieur et les associations et organismes qui s'y rattachent. L'éducation des adultes peut, avec les agents du milieu, contribuer à la solution ou du moins à la recherche de solutions aux problèmes particuliers d'une région.

Comme le rappelle pertinemment la commission d'étude sur la formation des adultes, « il s'agit donc, pour l'éducation des adultes, de s'affirmer comme un soutien adapté et fort du développement des régions. Cela signifie que ses programmes et ses services doivent être enracinés dans les réalités régionales, colorés en quelque sorte par la vie de chaque communauté. C'est à cette condition qu'elle soutiendra véritablement les personnes, les groupes, les communautés dans la prise en main de leur développement. S'ouvrir à la nouvelle conscience régionale, apporter sa contribution au développement des régions : l'éducation des adultes est par là fortement sollicitée. »<sup>1</sup>

### D'où les conseils...

C'est dans cet esprit que l'Ageefep reconnaît la nécessité d'aider les étudiants hors campus à s'organiser et à cet effet recommande la formation de conseils ré-

gionaux. Ces conseils verront à assurer le regroupement des étudiants d'une région donnée et à maintenir la liaison entre la région et les autres instances de l'Ageefep.

Les conseils régionaux sont des éléments de l'Ageefep qui ont pour objectif d'assurer l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente en région, plus particulièrement à l'intérieur de la Fep. Leur rôle comprend, sans s'y restreindre, les activités suivantes : promouvoir le développement de l'éducation permanente dans leur région ; s'occuper des services aux étudiants ; organiser et coordonner les programmes mis de l'avant par l'association ; diffuser de l'information sur les questions relevant directement du fonctionnement des conseils régionaux.

Les conseils régionaux tireront leurs fonds d'une enveloppe provenant du conseil de direction de l'Ageefep à chaque session. Chaque région recevra la moitié des cotisations versées à l'association par les étudiants de la région : actuellement, deux dollars cinquante par session par membre inscrit. En plus d'assurer une certaine autonomie aux régions, ces fonds permettront une meilleure communication entre les classes, même les plus éloignées.

Des conseils régionaux peuvent être organisés sur demande écrite au secrétaire général de l'Ageefep. Cependant, le nombre de conseils doit être limité à un par région. L'approbation de la création d'un conseil régional relève du conseil de direction.

### Composition

Un conseil régional se compose d'un délégué de chacune des classes étant sous sa juridiction, d'un président régional et de tous les membres de son comité exécutif. Le président régional, élu lors du congrès, siège au conseil de direction de l'Ageefep.

Les assemblées des Conseils régionaux sont accessibles à tous les membres et ceux-ci peuvent participer à toutes les délibérations, sans toutefois bénéficier du droit de vote sauf lors de l'assemblée générale annuelle. L'organisation interne des

conseils régionaux est régie par les dispositions d'un règlement rédigé et adopté par les dits conseils, qui doivent toutefois se conformer aux dispositions et aux principes établis par la constitution de l'Ageefep.

Les 10 et 13 août dernier, des rencontres ont eu lieu concernant la formation d'un conseil régional pour la région de Québec et d'un autre pour la région de St-Hyacinthe. M. Ronald Boivin et M<sup>me</sup> Francine Ostiguy ont respectivement accepté la présidence de ces conseils régionaux pour la période qui précède le congrès, et participent déjà activement aux affaires de l'Ageefep, dont la tournée générale hors campus et le congrès.

L'Ageefep considère comme essentiel que son organisation soit aussi efficace en région qu'à Montréal. De cette façon, Jacques Fortier pourra bénéficier des mêmes services de l'Ageefep que les étudiants qui suivent leurs cours sur le campus. En attendant qu'il en soit de même pour les services de l'Université...

1. Un projet d'éducation permanente. Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes. Gouvernement du Québec. p. 17.

## De la visite !

De la fin septembre à la fin octobre, des gens du Conseil de direction de l'Ageefep iront vous « déranger » dans vos cours.

Le but de cette tournée, au cours de laquelle nous espérons pouvoir visiter les 360 classes de la Fep sans aucune exception (nous irons même à Sept-Iles), est de vous informer de vive voix des activités de l'Ageefep, et de procéder à l'élection des délégués de classe. La base de la structure de l'association est formée par ces délégués, un par classe, qui assureront la liaison entre les membres et les instances décisionnelles de l'Ageefep.

Ne manquez pas vos cours en octobre, vous pourriez rater notre visite !



# Des nouvelles des régions

*Déjà, deux présidents de conseils régionaux s'affairent à l'organisation de leur région. Ronald Boivin et Francine Ostiguy profitent de cette section de la revue, qui sera toujours réservée aux étudiants hors campus, pour communiquer avec les étudiants de leur région.*

**I**L me fait plaisir de vous saluer, étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal à Québec.

Comme vous pouvez le constater, votre association, l'Ageefep, s'est munie d'un outil d'unification et d'information, donnant ainsi l'occasion et la possibilité à tous ses membres de pouvoir exprimer le plus librement possible leurs opinions concernant nos intérêts communs. A cette fin, j'ai la responsabilité de regrouper les étudiants adultes de Québec qui seraient intéressés à écrire un ou des articles dans cette revue, qui est un élément essentiel dans une organisation de la nature de la nôtre. Un espace a été réservé aux questions régionales dans la revue; bien sûr, cet espace sera proportionnel au dynamisme que nous manifesterons.

Nous avons enfin un pouvoir d'expression, pourquoi ne pas l'utiliser d'une façon ordonnée, afin d'améliorer nos conditions d'étude et les services qui s'y rattachent? De plus, cette activité nous donne l'opportunité de partager nos idées et nos préoccupations avec l'ensemble des membres, permettant ainsi d'augmenter considérablement nos chances de découvrir des solutions aux problèmes qui nous sont propres.

Nous recherchons des textes de qualité, qui sont l'essence même de la réussite d'un projet de cette envergure. Les sujets que vous pouvez traiter sont à la mesure de votre imagination; mentionnons entre autres les difficultés administratives pour les étudiants hors campus, et la problématique de l'éducation permanente.

Depuis quelques années, la population étudiante à Québec croît rapidement. Cela démontre inéluctablement une vitalité et un besoin vis-à-vis de l'éducation permanente. Cette situation me semble des plus encourageante et me permet de croire que cette énergie ne peut ignorer une activité intellectuelle aussi intéressante et enrichissante que la participation à une revue mensuelle.

Je termine en sollicitant votre entière collaboration. J'espère vous rencontrer le plus tôt possible.

Ronald Boivin  
627-0589



Le président de la région de Québec, Ronald Boivin. La voix de Québec à l'Ageefep.

**P**AR le biais de notre revue, il m'est permis de créer un premier contact avec vous, étudiants du Haut Saint-Laurent. Vous connaissez sans doute la raison d'être de votre association étudiante! Il s'agit de s'imposer comme présence étudiante essentielle à une saine progression de la Faculté de l'éducation permanente.

Je suis étudiante à temps partiel dans le cadre du certificat en santé communautaire à St-Hyacinthe. Je connais les contraintes et les problèmes vécus par les étudiants qui suivent leurs cours hors campus, c'est pourquoi je me suis engagée d'une façon temporaire, c'est-à-dire jusqu'au congrès de novembre, à titre de directrice régionale du Haut St-Laurent. Ce territoire comprend Belœil, Sorel et St-Hyacinthe. Ce titre semble bien ronflant mais hélas, c'est un poste sur lequel je ne pourrai pas m'endormir!

En effet, il y a un travail important à faire afin d'identifier prioritairement nos besoins en tant que région donnée. Suite à cette identification, un rapport sera rédigé, qui exposera les recommandations qui seront présentées au congrès qui aura lieu les 15, 16 et 17 novembre à Montréal.

Bien entourée des délégués de classe de la région, auxquels vous pourrez faire toutes demandes et recommandations, je souhaite que plusieurs d'entre vous se joignent à nous dans la poursuite d'un but qui nous est commun.

Pour toutes informations complémentaires, vous pourrez me rejoindre au 773-4332.

Francine Ostiguy



Francine Ostiguy, présidente de la région du Haut Saint-Laurent. Une personnalité digne de Saint-Hyacinthe.

Les adultes forment environ la moitié de la population étudiante totale à l'Université de Montréal. En plus des 8 000 étudiants de la Fep, on compte plus de 6 000 étudiants adultes aux H.E.C., et plus de 1 000 à l'École Polytechnique. De nombreux adultes étudient aussi dans les autres facultés qui, depuis dix ans, ont adapté certains de leurs programmes à cette nouvelle clientèle.

**GUY BOURGEAULT**

# Un doyen au rapport

**Les activités de la Fep augmentent, sa clientèle augmente, son rendement augmente... Qu'est-ce qui n'augmente pas ? Son budget et son personnel ! C'est ce que déplorait l'ex-doyen de la Faculté, dans un rapport annuel qui est beaucoup plus qu'un rapport annuel. M. Guy Bourgeault, ayant effectué deux mandats comme doyen, savait de quoi il parlait. Sur cette question comme sur le reste. Voici une analyse du contenu de ce document, publié l'an dernier.**

L'UNIVERSITÉ n'attribue que 6 % de ses dépenses totales d'enseignement à la Faculté de l'éducation permanente, alors que les étudiants de la Fep contribuent pour plus de 20 % des frais de scolarité recueillis par l'Université.

Le doyen Bourgeault concluait d'ailleurs son rapport annuel 1983-1984 en déplorant que malgré la croissance constante de la Fep l'on exerce des « coupures sévères » dans un budget déjà insuffisant. Au cours des cinq dernières années, les effectifs étudiants ont augmenté de 35 %, amenant une hausse des activités de 25,7 % sans augmentation budgétaire correspondante et sans augmentation du personnel. 50 secrétaires et commis doivent répondre aux besoins de 60 cadres et professionnels, de plus de 600 chargés de cours et de plus de 10 000 étudiants.

M. Bourgeault rappelait aux responsables qu'il est urgent de dénouer ce qu'il nomme « l'impasse budgétaire actuelle » qui, n'en doutons pas, limite sérieusement le développement des services que la Fep se doit de rendre.

Chaque année, la Fep attire une plus grande partie des étudiants inscrits dans

l'ensemble de l'Université. De 20 807 en 1974-1975, les inscriptions aux cours et activités non-créditées sont passées à 42 110 en 1982-1983. Les cours dispensés à la Fep représentent 20 % de l'ensemble des activités d'enseignement au niveau du 1<sup>er</sup> cycle à l'Université de Montréal.

Alors qu'au départ la Faculté de l'éducation permanente desservait en majeure partie des enseignants, sa clientèle s'est beaucoup diversifiée : elle accueille maintenant des gens de tous les milieux, surtout des gens d'affaires et des personnes impliquées dans les services de santé ou les affaires sociales. Les « nouveaux » étudiants de la Fep sont aussi plus scolarisés : de plus en plus, on y voit des gens ayant déjà obtenu un diplôme universitaire.

Cette nouvelle clientèle s'inscrit à la Fep pour des raisons différentes. Auparavant, la Faculté de l'éducation permanente représentait la solution pour les adultes qui n'avaient pas pu étudier à l'Université. Maintenant, les étudiants adultes s'inscrivent souvent aux facultés « régulières » de l'Université, qui ont adapté certains de leurs services aux besoins de cette clientèle. Quand on s'inscrit à la Fep, c'est donc

souvent à cause de ses programmes, qu'on a voulu rendre le plus possible conformes aux besoins d'adultes sur le marché du travail.

## En famille

Parmi les programmes de la Fep, si ceux du perfectionnement des maîtres, d'animation et de relations interpersonnelles ont chuté radicalement, certains ont connu une hausse substantielle de leurs inscriptions. Ce sont : le programme de communication et d'information et journalisme, qui a vu ses inscriptions passer de 566 en 1974-1975 à 759 en 1982-1983 ; relations industrielles, de 1 836 à 5 389 ; publicité et relations publiques, de 1 003 à 2 498. Les programmes regroupés dans la famille Prévention et santé ont vu leur statistique passer de 4 000 en 1974-1975 à 13 676 pour l'année 1982-1983, soit 32,5 % du total des inscrits à la Fep. Le doyen nous fait aussi remarquer que les programmes créés récemment sont souvent interfacultaires. Cela nous donne une indication sur la voie dans laquelle s'est engagée la Fep, et dans laquelle l'ensemble de l'Université devra sans doute se diriger de plus en plus.

C'est quoi ça les familles ? La Faculté de l'éducation permanente est divisée en quatre familles : Communication et culture, Formation et intervention sociale, Prévention et santé, Travail et droit. Chacune de ces familles constitue un ensemble de programmes et de micro-programmes ayant certains liens logiques entre eux. Même s'il faut être prudent dans les comparaisons, on peut dire que les familles sont un peu l'équivalent des départements dans les autres facultés.

Les programmes créés à la Fep au cours des dernières années se situent principalement dans le domaine des services de santé et des affaires sociales : Gérontologie, Santé et sécurité au travail, Toxicomanies, Environnement et santé, Gestion des services de santé, Santé communautaire, Technologies de l'imagerie médicale, Droit, Créativité et Rédaction française.

## Pas d'histoire ?

Créé en 1968, le service d'éducation permanente de l'Université de Montréal se voyait octroyer le statut de faculté en décembre 1984 par l'assemblée universitaire.

Le 25 février 1975, le conseil exécutif du gouvernement du Québec adoptait le règlement 75-73 reconnaissant l'existence juridique de la nouvelle Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Dix années plus tard les étudiants et les étudiantes de la Fep se prononçaient, par référendum, en faveur de la création d'une association étudiante.

Les 16 et 17 novembre 1985 aura lieu le congrès de fondation de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Fep.



## Une faculté ouverte

La Faculté de l'éducation permanente, comme le précise le rapport du doyen, exerce un leadership incontesté en matière de service à la collectivité. Peut-être le fait qu'elle adresse ses cours à une clientèle d'adultes déjà sur le marché du travail y est-il pour beaucoup, mais la Fep est une faculté ouverte sur le monde.

Non seulement la Fep favorise-t-elle les échanges entre l'Université et les milieux défavorisés, mais elle dispense des cours à des détenus dans quatre pénitenciers de la région de Montréal.

Le bureau de recherche de la Fep contribue aussi largement à la participation de la Faculté à la vie de la collectivité. Ses chercheurs sont reconnus : ils « ont été souvent sollicités au cours des dernières années pour réaliser études et travaux de recherche devant servir à l'élaboration ou à la modification de politiques », fait remarquer M. Bourgeault.

La Faculté de l'éducation permanente de l'U de M joue aussi un rôle important en matière de coopération internationale. Des gens viennent de l'étranger pour étudier les réalisations de la Fep et pour voir ce qu'est l'éducation des adultes à l'Université de Montréal.

## Où sont les profs ?

Tout en regrettant « la faible participation des professeurs de l'Université aux enseignements de la Fep » le doyen considère que « le recrutement des chargés de cours se fait de façon plus rigoureuse et selon des critères connus. » Son rapport favorise « une plus large participation des professeurs de l'Université à la vie de la Fep et de ses programmes, et une meilleure insertion du personnel « académique » de la Fep à la vie de l'Université et à ses structures. » Au cours de l'année, l'Ageefep étudiera en profondeur la question de l'absence d'un corps professoral à la Fep et les conséquences de cette situation.

M. Bourgeault nous invite aussi à nous interroger sur l'opportunité de lever la limitation de la Fep aux programmes de 1<sup>er</sup> cycle, en nous rappelant que cette limitation ne devait être que provisoire. En effet, le troisième paragraphe de la proposition adopté par l'assemblée universitaire stipulait : « Que cette faculté n'ait juridiction, pour le moment, qu'au niveau des études de premier cycle et qu'en temps et lieu elle étende sa juridiction au 2<sup>e</sup> cycle, compte tenu des pouvoirs réservés par les statuts à la faculté des études supérieures sur les programmes de ce niveau. » L'ex-doyen fait remarquer que le temps est peut-être

venu de passer à l'action.

Au printemps dernier, M. Bourgeault a été remplacé au poste de doyen de la Fep par M. Jacques Léonard, ex-ministre du

gouvernement Lévesque. Espérons que le nouveau doyen saura coopérer avec les étudiants dans la poursuite de la réflexion sur l'évolution de la Faculté.

# Les étudiants de la Fep en deux chiffres

Une étude de la clientèle de la Faculté d'éducation permanente effectuée par le Bureau de la recherche de l'Université de Montréal à l'automne 1984 détaille la clientèle selon leur âge, leur sexe, leur formation, de même que leurs secteurs d'emploi, statut et profession.

L'âge moyen des étudiants de la Faculté est de 32,5 ans. 74,1 % d'entre eux sont de sexe féminin. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux seulement dans la catégorie des 26 à 35 ans : 52,3 % contre 42,9 % pour les femmes.

30 % des étudiants ont une scolarité inférieure au D.E.C. ou B.A., 34,8% possèdent un D.E.C. ou B.A. et 15,7 % ont terminé des études du premier cycle universitaire ou plus.

28,9 % des étudiants proviennent du secteur privé et 71,1 % du secteur public et para-public.

Distribution selon l'âge pour l'ensemble de la faculté.

Catégories d'âge	Total
25 et moins	22.5 %
26-30	25.3 %
31-35	20.0 %
36-40	15.8 %
41 et plus	16.4 %

Extrait d'une Étude sur la clientèle de la Fep. Bureau de la recherche. 1984.

## Fréquences relatives obtenues à chacune des catégories professionnelles.

CATÉGORIE	FRÉQUENCE RELATIVE (%)
Emplois cléricaux et fonctions connexes (dactylographe, téléphoniste, réceptionniste, préposé au classement de dossiers, teneur de livres, etc.)	14,6
Enseignants et personnel assimilé (enseignant, professeur d'art ménager, instructeur de conduite automobile, etc.)	6,7
Travailleurs scientifiques et techniques (médecin, infirmière, ingénieur civil, etc.)	41,6
Travailleurs en sciences sociales et des domaines artistiques (travailleur social, avocat, économiste, écrivain, artiste, etc.)	7,0
Directeurs, gérants et administrateurs (président d'entreprise, comptable, gérant de banque, gérant du personnel, etc.)	8,0
Autres	22,0
TOTAL	100,0

# L'U de M à votre service

L'Université met à la disposition des étudiants les services suivants :

## Bibliothèques

Les étudiants peuvent fréquenter gratuitement toutes les bibliothèques de l'Université à condition d'en observer les règlements généraux.

Durant l'année académique elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 23 h, le samedi de 9 h à 18 h. Durant la période d'été, les étudiants sont priés de s'informer des heures d'ouverture auprès des responsables de ces bibliothèques.

Bibliothèque de droit,  
Pavillon Maximilien-Caron, salle 4431

2101, rue Marie-Guyard  
tél. : 343-7095

Bibliothèque E.P.C. (éducation, psychologie, communication)

Pavillon Marie-Victorin, salle G 305  
90, rue Vincent d'Indy  
tél. : 343-7445

Bibliothèque de la santé,  
Pavillon principal, salle L 623  
tél. : 343-6906

Bibliothèque des sciences humaines et sociales  
Pavillon Lionel-Groulx, salle 2137  
3150, Jean-Brillant  
Tél. : 343-7430

Bibliothèque para-médicale  
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, salle 2120  
tél. : 343-6180

## Librairies

Durant l'année académique, la librairie du Pavillon 3200 Jean-Brillant et celle du Pavillon principal sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, et durant l'été, à compter du mois de juin jusqu'au début de septembre, du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 13 h. Les dates et heures spéciales d'ouverture pour la rentrée des cours du soir seront acheminées aux étudiants par courrier postal avant le début des cours de la Faculté de l'éducation permanente.

Librairie du Pavillon 3200, salle 1315  
Tél. : 343-7362

Librairie du Pavillon principal, salle L 315  
Tél. : 343-6210

## Centre de documentation de la Faculté

Le centre de documentation de la Fep est situé au 3333, chemin Queen Mary, bureau 320.

Les chargés de cours peuvent consulter sur place aux heures habituelles d'ouverture, les ouvrages et autres documents des collections spécialisées de la Faculté, notamment dans les champs de l'éducation permanente et de la gérontologie.

## Liste des salles de cours

Tous les étudiants inscrits recevront par courrier la liste des locaux et des pavillons où sont donnés les cours.

Ceux qui ne l'auront pas reçue avant la première séance du cours sont invités à appeler au n° 343-6090.

## Stationnement

Les étudiants peuvent garer leur voiture dans les parcs de stationnement de l'université, aux tarifs exigés. Tél. : 343-6942

## Carte d'étudiant

### Étudiants réguliers et étudiants libres

Tous les étudiants inscrits recevront du Bureau du registraire leur carte d'étudiant par la poste.

### Étudiants réguliers

Une deuxième carte, celle des Services aux étudiants, sera exigée de l'étudiant régulier pour participer aux différentes activités organisées par les S.A.E.

Les étudiants réguliers obtiendront cette deuxième carte en se présentant à la Régie du Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM), du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h.

## Suppression de cours

Avant d'offrir un cours, la Faculté de l'éducation permanente doit s'assurer d'un nombre minimum d'inscriptions. Si ce nombre n'est pas atteint, la Faculté de l'éducation permanente avise l'étudiant de la suppression du cours et rembourse les frais de scolarité.

## Les bureaux de la Fep

Les bureaux de la Faculté sont situés au 3333 et au 3335, chemin Queen Mary. Ils sont ouverts toute l'année, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Depuis la rentrée, ils sont ouverts jusqu'à 20 h les mardis soirs.

Si vous désirez obtenir des informations sur les programmes d'études, sur les autres activités de la Faculté, sur l'admission, l'inscription, les salles de cours...composez le numéro de téléphone (514) 343-6090 ou présentez-vous au 3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée.

### Bureaux des pavillons

Le bureau du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, est ouvert du lundi au jeudi, de 17 h 30 à 21 h ; le samedi, de 8 h 30 à 13 h. Tél. : 343-7728.

Le bureau du Pavillon principal, 2900, boul. Edouard-Montpetit (entrée U-1) est ouvert du lundi au jeudi, de 17 h à 22 h 30 ; le samedi, de 9 h à 13 h. Tél. : 343-6963.



# S'entendre sur les mots

La plupart des intervenants du monde de l'éducation permanente acceptent les définitions suivantes, établies par l'Unesco :

## Éducation permanente

L'expression « éducation permanente » désigne un projet global qui vise aussi bien à restructurer le système éducatif existant qu'à développer toutes les possibilités formatives en dehors du système éducatif.

Dans un tel projet, l'homme est agent de sa propre éducation par l'interaction permanente entre ses actions et sa réflexion.

L'éducation, loin de se limiter à la période de scolarité, doit s'élargir aux dimensions de l'existence vécue, s'étendre à toutes les compétences et à tous les domaines du savoir, pouvoir s'acquérir par des moyens divers et favoriser toutes les formes de développement de la personnalité.

Les processus éducatifs dans lesquels sont engagés, au cours de leur vie, sous quelque forme que ce soit, les enfants, les jeunes et les adultes de tous âges, doivent être considérés comme un tout.

## Éducation des adultes

L'éducation aux adultes, c'est l'ensemble des processus organisés d'éducation, quels qu'en soient le contenu, le niveau et la méthode, qu'ils soient formels ou non formels, qu'ils prolongent ou remplacent l'éducation initiale dispensée dans les établissements scolaires et universitaires et sous forme d'apprentissage professionnel, grâce auxquels des personnes considérées comme adultes par la société dont elles font partie développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou leur donnent une nouvelle orientation, et font évoluer leurs attitudes ou leur comportement dans la double perspective d'un épanouissement intégral de l'homme et d'une participation à un développement socio-économique et culturel équilibré et indépendant.



3929, de Mentana, Montréal, Québec H2L 3R7

*La Plume Libre*

**La section *La plume libre* est ouverte aux opinions de nos lecteurs. L'AGEEFEP n'accepte aucun texte anonyme ou ne respectant pas une certaine éthique. De plus, nous nous réservons le droit d'abréger les textes. L'AGEEFEP n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées dans *La plume libre*.**

## Les dignitaires inaccessibles

ÉTUDIANTE à la Faculté de l'éducation permanente, j'ai répondu à l'appel du comité organisateur de notre association toute neuve pour participer à la mesure de mes connaissances, limitées je l'avoue, à la revue. Pour première mission, il m'a été demandé de solliciter les impressions des autorités de la Faculté sur la formation de l'Ageefep. L'entrevue est préférable au téléphone, mais le temps presse, aussi ai-je dû me résigner à tenter une approche par téléphone.

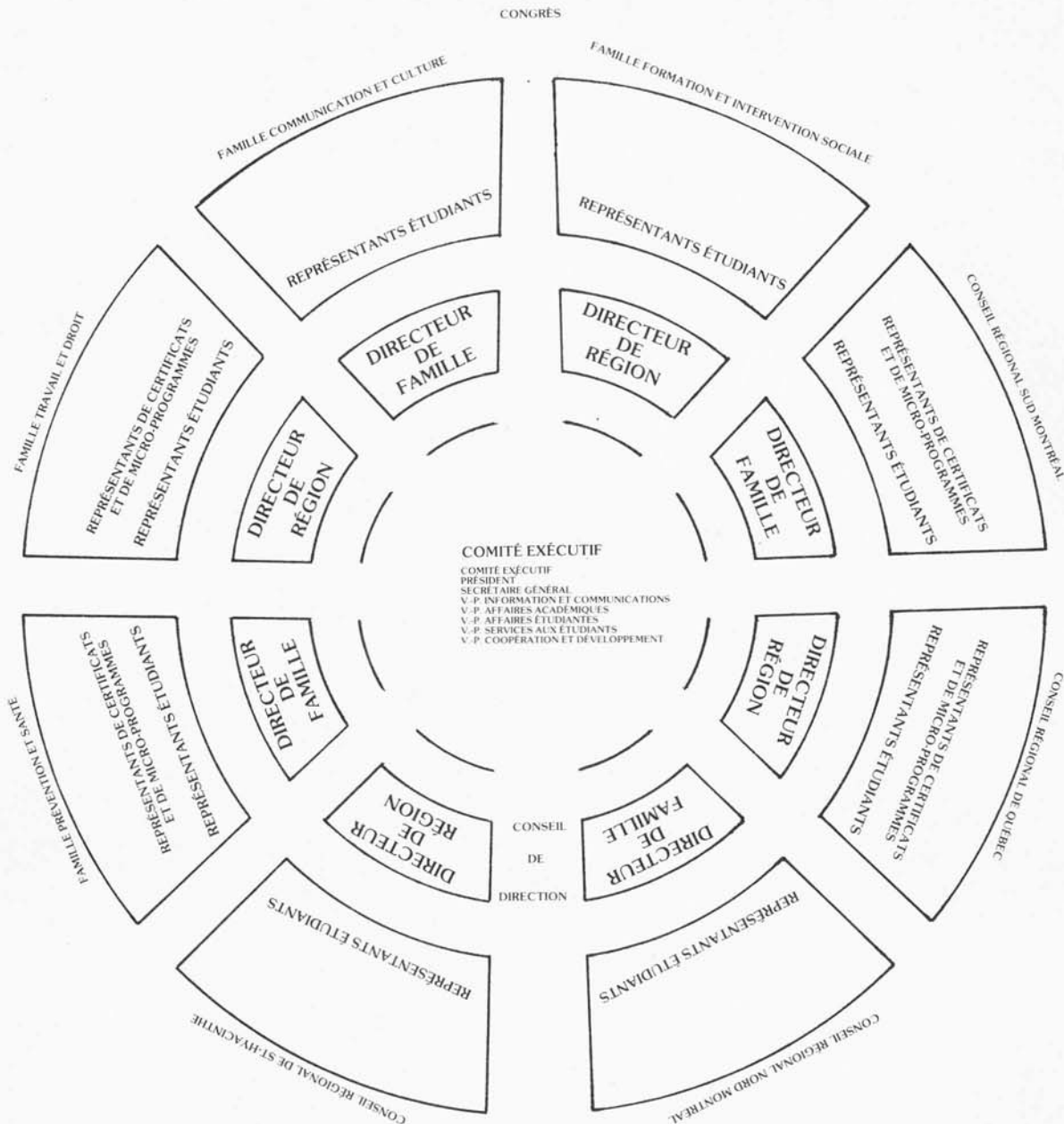
Mon premier appel se heurta à un refus et à un renvoi à monsieur X. Ma vailance de soldat est limitée, ce fut la fin de ma première mission. Mon premier appel et le dernier. Je craignais que les X se succèdent. Il serait peut-être valable de s'attarder un instant sur ce qu'est une association. Son devenir dépend de chacun.

Ce mot, association, dès que prononcé, se trouve lié à contestation, défense des droits, revendication. Ce qui peut mener à révolution, agitation, bouleversement. La réaction la plus courante sera l'indifférence, non par mépris, mais par souci de sauvegarder sa tranquillité et d'éviter de faire naître des problèmes par quelque parole imprudente.

Une association entre adultes peut avoir un poulx très paisible. Mais, pour ce faire, elle doit s'établir entre adultes curieux de se connaître. Ceci est valable pour les étudiants comme pour la direction. Les étudiants du soir sont nombreux, les salles de cours éparpillées à travers la ville, sans être spécifiques à un programme. Ils s'entrevoient et rentrent chez eux le plus vite possible après le cours. L'administration ne côtoie pas cette masse humaine et ne la connaît que sous forme de chiffres et de statistiques. Dans de telles conditions il est difficile d'établir un dialogue.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres, quel que soit le rang que nous occupons dans l'échelle sociale. Si l'enseignement a une seule direction : les savants vers les ignorants, il est souhaitable qu'il y ait réciprocité sur le plan humain. Les problèmes avorteraient dès leur conception, les différends trouveraient leur solution, les clans ne pourraient se former, si chacun, de part et d'autre, savait dès la formation d'une association dire : BONJOUR.

Yolande Fahndrich



## PROCESSUS DÉMOCRATIQUE PROPOSITION CONSTITUTIONNELLE

- 1- L'instance décisionnelle suprême est le congrès.
- 2- Un conseil de direction administre l'association entre les congrès. Ce conseil se compose d'un directeur par famille, d'un directeur par région.

### CONSEILS RÉGIONAUX ÉLECTION DES DIRECTEURS DE RÉGION

Afin d'assurer une meilleure représentation en région, les représentants de classe s'élisent un comité exécutif de région dont le président agira à titre de directeur régional au conseil de direction.

### ÉLECTION DES DIRECTEURS DE FAMILLE

- 1- Chaque classe se choisit un représentant.
- 2- Les représentants de classe à l'intérieur d'un même certificat ou microprogramme s'élisent un représentant.
- 3- Les représentants des divers certificats et microprogrammes choisissent parmi eux le directeur de famille.

### CONGRÈS

Le congrès regroupe les représentants de classe, les représentants de certificat et de microprogrammes, les directeurs de familles, les directeurs régionaux ainsi que les membres du comité exécutif.

## LA COMMISSION CONSTITUTIONNELLE

# Pour faciliter la participation

**L**ES grands dossiers politiques, c'est important, mais pour fonctionner l'Ageefep a besoin d'un cadre précis. De structures et de règles, quoi ! La commission constitutionnelle de l'association prépare un projet de constitution respectueux du processus démocratique, assurant la pleine participation des membres à la vie étudiante.

La préoccupation première des participants consistait à déterminer le plus rapidement possible le processus démocratique par lequel les membres de toutes les classes seraient assurés d'être adéquatement représentés au congrès et dans l'ensemble de la structure de l'association. L'unanimité n'a pas tardé. La commission retient les points suivants :

Chacune des 360 classes de la Fep s'élira un **représentant de classe** qui sera de facto délégué au congrès annuel.

Les délégués de classes à l'intérieur d'un même certificat choisiront parmi eux des délégués qui agiront en qualité de représentants de leur certificat. L'élection du **représentant de certificat** aura lieu lors du congrès.

Les représentants de certificat d'une même « famille » éliront un des leurs pour siéger au conseil de direction en tant que **directeur de famille**. Ces élections se tiendront aussi lors du congrès.

A cause de leur situation particulière, les classes hors campus pourront se regrouper en conseils régionaux. Le représentant, élu par tous les délégués de classe de sa région, siègera au conseil de direction com-

me directeur régional. Le conseil régional élira son propre comité exécutif parmi ses membres. 50 % de la cotisation versée à l'Ageefep par les étudiants de chaque ré-

### Délégué de classe

**Définition :** nom masculin ou féminin ; animal souvent occupé mais dont un des traits caractéristiques consiste en quelques espaces blancs dans son agenda.

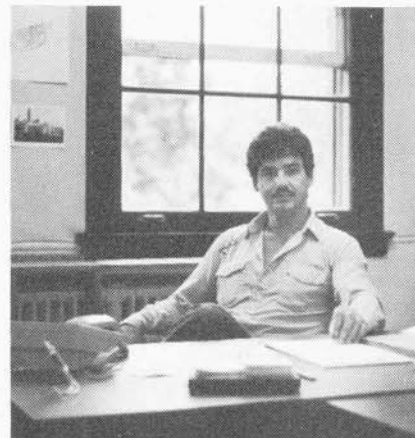
**Qualités :** outre les espaces blancs dans l'agenda, volonté de participer activement à l'évolution de notre société.

**Fonctions :** représenter des étudiants désireux de poursuivre leur évolution par la formation permanente en dépit de leurs obligations quotidiennes. En plus d'être délégué au congrès, agira comme trait d'union entre sa classe, l'Ageefep et les représentants de l'Université.

gion sera retourné au comité exécutif régional, pour que chaque région puisse réaliser certaines activités de façon indépendante.

La commission recommande que le comité exécutif de l'Ageefep soit composé de sept membres :

– président



Christian Arseneault, directeur de la Famille Prévention et santé. Une constitution solide.

- secrétaire général
- vice-président à l'information et aux communications
- vice-président aux affaires étudiantes
- vice-président aux affaires académiques
- vice-président aux services aux étudiants
- vice-président à la coopération et au développement

Le comité exécutif est élu à la majorité simple des délégués réunis en congrès.

La commission recommande que le conseil de direction, instance suprême entre les congrès, soit composé comme suit :

- les directeurs de famille (un directeur par famille)
- les directeurs régionaux
- les membres du comité exécutif

Les autres recommandations de la commission constitutionnelle seront publiées dans le prochain numéro, de façon à ce que les membres de l'association puissent en prendre connaissance avant le congrès.

## Le comité exécutif

**Président :**

Robert Martin

**Secrétaire général :**

Denis Sylvain

**Vice-président à l'information et aux communications :**

Guy Foucault

**Vice-présidente aux affaires étudiantes :**

Chantal Laplante

**Vice-présidente aux affaires académiques :**

Georgia Lazarakis

**Vice-président aux services aux étudiants :**

Jean-Pierre Vézina

**Vice-président à la coopération et au développement :**

Mario Goudreault



# Les étudiants adultes dans l'administration universitaire

**P**OUR mieux saisir la place des étudiants adultes dans la structure administrative de l'Université, il importe, au préalable, d'en connaître les composantes.

L'administration générale de l'Université relève d'un Conseil et d'un Comité exécutif auxquels s'ajoutent deux instances de grande importance : l'Assemblée universitaire et la Commission des études.

## Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il se compose des membres suivants : le recteur, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, deux membres nommés par le conseil après consultation d'un conseil représentant les étudiants de l'Université, deux membres nommés par le conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université, deux membres nommés par le Modérateur des Facultés ecclésiastiques après consultation de leur conseil, huit membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, au plus quatre autres membres nommés par résolution du Conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres. Le président du Conseil, élu par ses pairs, porte le titre de chancelier de l'Université.<sup>1</sup>

## Comité exécutif

Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et en exerce tous les pouvoirs sauf ceux que les statuts attribuent exclusivement au Conseil ou que celui-ci se réserve. Il se compose du recteur ainsi que d'au moins quatre et d'au plus huit personnes que le Conseil nomme parmi ses membres. Le Conseil peut nommer parmi ses membres des substituts chargés de remplacer aux séances du Comité un membre absent, autre que le recteur. Le Comité exécutif est présidé par le recteur

ou, en son absence, par tout autre membre du Comité que ce dernier désigne.<sup>1</sup>

## Assemblée universitaire

L'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement, participe à l'administration générale, fait les règlements relatifs au statut des professeurs et à la discipline universitaire et en surveille l'application. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins dix professeurs, élu par ceux-ci, trois membres du Conseil élus par celui-ci, au moins six membres nommés par un conseil représentant les étudiants, trois membres nommés, conformément aux statuts, par un conseil représentant le personnel de l'Université, tous autres membres nommés conformément aux statuts, dont certains parmi les directeurs ou les professeurs d'institutions affiliées. L'Assemblée universitaire est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que celui-ci désigne.<sup>1</sup>

## Commission des études

La commission des études assure la coordination de l'enseignement et est responsable de l'organisation pédagogique de l'Université. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au plus quatre membres nommés par l'Assemblée universitaire, tous autres membres nommés par le Conseil et dont celui-ci peut limiter les pouvoirs. La commission des études est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que celui-ci désigne.<sup>1</sup>

## L'administration de la Fep

La Faculté de l'éducation permanente est administrée par le Conseil de la Faculté

(Confep), les Conseils de famille et les Comités pédagogiques de chacun des certificats. Le Confep est dirigé par le doyen et regroupe, outre les vice-doyens et les responsables de programmes, les partenaires suivants : les professeurs de l'Université et chargés de cours, les représentants des Facultés et du milieu socio-professionnel, les responsables de programme, les étudiants et le personnel de la direction. La même structure participative s'applique pour chaque certificat.

## Le conseil de programme

Le conseil de programme est un organisme de la Faculté de l'éducation permanente qui assure un soutien au responsable du programme, en vue de garantir l'adéquation du programme aux besoins de la clientèle et sa qualité universitaire : par la participation de tous les agents intéressés : personnel de la Faculté, professeurs de l'Université, étudiants et personnes de l'extérieur ; par la coordination des ressources ; par l'apport de spécialistes dans les disciplines ou champs d'étude couverts par le programme ; par le *feed-back* du milieu et des usagers.<sup>1</sup>

## Le conseil de famille

Le Conseil de famille propose aux organismes et autorités compétentes les objectifs et priorités et, en sa qualité d'organisme consultatif, donne son avis sur l'orientation des activités pédagogiques et sur les politiques de sélection des étudiants des programmes de la famille.

Sont membres du Conseil de famille : les responsables de programmes de la famille, les responsables de recherche et de promotion collective associés à la famille et un étudiant de chacun des programmes de la famille. Les conseils ne sont toutefois pas actifs dans toutes les familles. Une seule famille est présentement organisée.

## L'Ageefep sera présente

La recherche de meilleures conditions d'étude pour les étudiants adultes de l'Ageefep appelle une participation active de nos membres aux divers paliers administratifs de l'Université et de la Faculté. La commission constitutionnelle a donc prévu un processus démocratique pour le choix des membres délégués de l'association auprès des diverses instances. Nous élaborerons sur le sujet lors de la prochaine parution.

## LES DOSSIERS ACADÉMIQUES

# La qualité de la formation est en jeu

**V**OUS avez des problèmes à faire reconnaître par une autre Faculté les cours que vous avez suivis à la Fep ? Vous voulez faire une maîtrise mais c'est impossible à la Faculté ? Vous n'êtes pas les seuls. Bien des choses restent à étudier à la Fep.

Les principaux intervenants dans le domaine de l'éducation permanente s'entendent pour reconnaître que, malgré l'évolution de la Fep, de nombreux points devront faire l'objet d'une sérieuse réflexion. Par exemple, le fait que les études de deuxième cycle soient inaccessibles aux étudiants de la Fep ne devrait-il pas être révisé ?

Autre source de difficultés : l'absence d'un corps professoral à la Fep. Cette situation limite l'encadrement dont les étudiants peuvent bénéficier et par conséquent peut nuire à la qualité de la formation. Les chargés de cours ne peuvent raisonnablement allouer autant de temps et d'énergie à leur enseignement que les professeurs, puisque la plupart sont des professionnels exerçant à plein temps.

D'autres exemples ? L'absence de baccalauréat spécialisé à la Fep et la non reconnaissance de ses cours par les autres facultés créent une discrimination à l'endroit des adultes sur le marché du travail. Ces derniers se verront décerner un baccalauréat général nonobstant leur spécialisation. La reconnaissance des acquis (forma-



Georgia Lazarakis, vice-présidente aux affaires académiques. Une femme férue de démocratie, à l'image de ses nobles ancêtres.

tion antérieure et expérience) demeure toujours un dilemme. De plus, nous sommes la seule faculté à ne pas disposer de sa bibliothèque.

Pour toute partiel qu'elle soit, cette brève énumération s'avère révélatrice de l'importance des dossiers académiques qui attendent l'Ageefep. La commission des affaires académiques se penche sur chacun des dossiers majeurs et soumettra ses recommandations sous forme de propositions au congrès. Ces propositions paraîtront dans le prochain numéro de ce mensuel.

### Le rapport Ménard

La commission des affaires académiques devra aussi se pencher sur le rapport du vice-recteur Ménard sur les orientations à donner à l'éducation permanente à l'U de M. C'est suite au rapport Boucher (février 1980) sur l'éducation permanente que l'assemblée universitaire, après avoir exprimé une certaine perplexité, donnait mandat au recteur de « prendre les mesures appropriées pour que soient précisées les orientations de l'Université en ce qui a trait à l'éducation permanente. » Le rapport Ménard est axé sur les questions concernant l'éducation permanente, ses orientations et les modalités de mise en œuvre des recommandations.

Lors de l'assemblée universitaire du 19 juin dernier, l'Ageefep a obtenu, par l'intermédiaire de la Faecum, le report de l'étude du document Ménard à une date ul-

térieure à la tenue de notre congrès de fondation, afin de permettre à nos représentants d'en faire une étude approfondie. Des propositions spécifiques sur le sujet suivront.

On ne chômera pas, à la commission des affaires académiques !

### Chez les étudiants

Selon France, une étudiante de jour qui vient de terminer son bac en psychologie, la création de l'Ageefep est une idée pleine de bon sens. « Il était temps qu'il se passe quelque chose au niveau de l'éducation permanente. Les étudiants seront désormais au courant de leurs droits et des services qui leurs sont offerts. De plus, la création de votre association entrainera une amélioration de la communication entre les diverses disciplines. »

Quant à Carole Cartier, un membre de notre association, elle était très heureuse à lorsqu'elle apprit la création de l'Ageefep. « Enfin nous aurons une association nous représentant. » A son avis, l'Ageefep répond à un besoin essentiel : « Nous étions à peine informés de nos droits. Maintenant, cela va changer ! »

Diane De Bonville

### Nom de nom !

L'Ageefep, c'est pas un nom très très original pour la revue de l'Ageefep, nous le savons bien. Nous avons bien quelques petites idées pour un meilleur nom, mais nous espérons beaucoup de vos grandes idées à vous.

Réunissez-vous avec vos amis, faites quelques tempêtes de cerveaux, et faites-nous parvenir les résultats de vos cogitations. Cinq suggestions de nom pour la revue, une enveloppe adressée à l'Ageefep, a/s Nicole Raymond, au 265 ouest, av. Mont-Royal, Montréal, H2V 2S3, et vous verrez peut-être le nom que vous aurez choisi orner la page couverture de la prochaine revue et, bien sûr, votre nom auréolé d'honneur pour les siècles des siècles.

# Qui appeler...

## Certificats

Animation  
Animation de la vie étudiante  
Consommation et famille  
Coopération  
Créativité : fondements et techniques  
Criminologie 1  
Criminologie 2  
Culture et civilisation  
Droit (certificat général en)  
Droit (profil général, affaires, public, social)  
Éducation par l'activité physique  
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire  
Enseignement du français, langue seconde  
Études de l'environnement  
Études individualisées  
Études québécoises  
Gérontologie

Gestion des services de santé 1  
Gestion des services de santé 2  
Information et journalisme  
Intervention pédagogique au primaire  
Loisir  
Publicité  
Recherche documentaire et rédaction française  
Relations industrielles 1  
Relations industrielles 2

Relations interpersonnelles  
Relations publiques  
Santé et sécurité du travail

Sciences de la communication  
Sciences infirmières : organisation des soins  
Sciences infirmières : santé communautaire

Technologies de l'imagerie médicale  
Toxicomanies : prévention et intervention  
Traduction 1  
Traduction 2

## MICROPROGRAMMES

Droit  
Pratique de la grammaire normative  
Pratique du français écrit et rédaction  
Rédaction professionnelle  
Environnement et plein air  
Environnement et santé  
Gestion du projet éducatif en milieu scolaire  
Introduction à la gestion des services de santé  
Micro-informatique  
Perfectionnement des intervenantes ou intervenants auprès des femmes  
Sexualité et planification des naissances

## COURS DE PROPEDEUTIQUE

EDP 0001 Méthode de travail intellectuel  
EDP 0005 Notions de physiologie humaine

## COURS DE SERVICE AEG

## COURS DE SERVICE APB

## LANGUES

Anglais oral et français oral  
École française d'été

## ACTIVITÉS CULTURELLES

Les belles soirées et matinées

## Pour votre programme

### Responsables

Monique Potin	343-6982
Gilles Labarre	"
Gilles Labarre	"
Yvan Gauthier	343-6514
Serge Langevin	343-6982
Pierre Carrière	"
André Mailhot	343-6985
Marie-José Rivest	343-6514
Marie-José Rivest	"
Gilles Labarre	343-6982
Gilles Labarre	"
Aline Dagenais	343-6985
Joseph Zayed	343-6982
André Mailhot	343-6985
Yvon Couture	343-6514
Pierre Brunet	343-6975
Jean-Claude Lauzon	"
Louis Plamondon	"
Jean-Claude Cloutier	343-6514
Yvon Couture	"
Céline L. Martin	343-6985
Gilles Labarre	343-6982
Gilles Labarre	"
Pierre Loiseau	343-6985
Aline Dagenais	"
Guy Bellavance	343-6514
Germain Lalonde	"
Gilles Labarre	343-6982
Louise Gaboury	343-6985
Julio Fernandez	343-6975
Florian Ouellet	"
Michel Thiénot	"
Céline L. Martin	343-6985
Jean-Claude Cloutier	343-6514
Evelyne Boulanger	343-6975
Bernard Côté	"
José-Louis Bonnardeaux	343-6967
Louise Nadeau	343-6975
Nicole Roy	343-6985
Marie-Josée Rivest	343-6514
Thérèse Desjardins	343-6985
Thérèse Desjardins	"
Aline Dagenais	343-6985
Joseph Zayed	343-6982
Joseph Zayed	"
Gilles Labarre	343-6982
Jean-Claude Cloutier	343-6514
Yvan Gauthier	"
Claudie Solar	343-6982
Evelyne Boulanger	343-6975
Thérèse Desjardins	343-6985
Florian Ouellet	343-6975
Antonio De St-Jean	343-6982
Thérèse Desjardins	343-6985
Anne-Marie Boucher	343-6990
Anne-Marie Boucher	"
Judith Vaillancourt	343-5863

## Pour votre dossier

### Commis aux affaires académiques

Diane Bonneau	343-6843
Diane Bonneau	"
Francine Lauzon	"
Pierrette Rioux	"
Diane Séguin	"
Pierrette Rioux	"
N.	"
Diane Séguin	"
Manon Rivest Paiement	"
Manon Rivest Paiement	"
Jacqueline De Vastey	"
Manon Rivest Paiement	"
Diane Séguin	"
Jocelyne Blanchet	"
Francine Lauzon	"
Carole Richard (A à H)	"
Claire Mamane (I à Z)	"
Jocelyne Blanchet (A à CL)	"
Johanne Leblanc (CO à I)	"
Linda Healey (J à O)	"
Sylvie-Anne Laverdure (P à Z)	"
Pierrette Rioux	"
Jacqueline De Vastey	"
Manon Rivest Paiement	"
Eva Georgacopoulos	"
Maryse Boucher	"
Hélène Ménard (A à F)	"
Eva Georgacopoulos (G à LA)	"
Francine Lauzon (LE à Z)	"
Diane Bonneau	"
N.	"
Sylvie Morneau	"
Pierrette Rioux	"
Jocelyne Blanchet (A à CL)	"
Johanne Leblanc (CO à I)	"
Linda Healey (J à O)	"
Sylvie-Anne Laverdure (P à Z)	"
Sylvie-Anne Laverdure	"
Hélène Coiteux	"
Jacqueline De Vastey	"
Manon Rivest Paiement	"
Maryse Boucher	"
Maryse Boucher	"
Maryse Boucher	"
Maryse Boucher	"
Diane Séguin	"
Diane Séguin	"
Jacqueline De Vastey	"
Linda Healey	"
Jacqueline De Vastey	"
Diane Séguin	"
Johanne Leblanc	"
Michèle Paumier	"
Sylvie Morneau	"
Maryse Boucher	"
Michèle Paumier	"
Maryse Boucher	"
Maryse Boucher	"
Céline Pellerin	"



# *CONTINUUM*

*Journal des étudiants et des étudiantes de l'Université de Montréal - Vol. VIII N° 19 - Semaine du 4 février 1985*

**Chaque semaine,  
le jour comme le soir,  
les étudiants  
de l'U de M lisent  
Continuum.**



# L'AGEEFEP

**C'EST** le regroupement des étudiants et des étudiantes des divers programmes de certificats offerts par la Faculté de l'éducation permanente en une association représentative de leurs besoins et aspirations.

**C'EST** le regroupement de 12000 étudiants et étudiantes qui contribuent à l'enrichissement culturel et au développement de l'Université.

**C'EST** le pari collectif qui consiste à se regrouper entre étudiants et étudiantes au sein d'une association qui a pour objectifs :

- De défendre et de promouvoir nos intérêts et nos droits aux niveaux collectif et individuel
- De nous encourager à participer et à nous impliquer dans notre milieu afin que nous assumions une réelle prise en charge de celui-ci
- De nous procurer l'information la plus complète possible afin de susciter chez nous une prise de conscience du monde qui nous entoure

*Association générale des étudiants et étudiantes  
de la Faculté de l'éducation permanente  
de l'Université de Montréal*

